

4 • Scegliu a rumenzula

Je trie les déchets



• Mi movu da pudè sceglie dipiù è bellu megliu

J'agis pour trier plus et mieux

Les principes du tri dans un éco-hébergement

- Inciter les vacanciers à trier plus
- Faciliter le geste de tri pour les vacanciers
- Optimiser le stockage
- Bien organiser le travail d'évacuation des déchets recyclables

■ J'informe les vacanciers dès leur arrivée

- **Demander** à votre Communauté de Communes de vous fournir les **plaquettes d'infos sur le tri des déchets** à mettre à disposition dans chaque hébergement.
- **Communiquer** systématiquement aux vacanciers les **consignes de tri** pour séparer les déchets recyclables :
 - ▶ Emballages
 - ▶ Verre
 - ▶ Papier
 - ▶ Déchets organiques
- **Réaliser** sur votre site la **signalétique** informant les vacanciers des lieux et types de tris
- **Indiquer** aux vacanciers l'**emplacement des conteneurs** :
 - ▶ Les conteneurs installés par la Communauté de Communes.
 - ▶ Les conteneurs que vous mettez en place sur votre structure

■ Petit rappel du tri



Votre Communauté de Communes vous aide dans la mise en place d'un dispositif efficace de tri et de collecte. Appelez son technicien, qui vous orientera sur la marche à suivre.



Les emballages

plastique dur,
plastique souple,
aluminium, métal
et cartonnette

Le verre

sauf la vaisselle
cassée
Pensez à mettre
les bouchons
et les couvercles
dans le conteneur
emballages

Les papiers

journaux, papiers,
enveloppes,
livres, annuaires
et/ou publicités ...

Pour le compost

tous les déchets
végétaux et alimentaires,
essuie-tout, mouchoirs,
marc de café,
coquilles d'oeufs ...

Les emballages

On trie : les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques en aluminium, les briques alimentaires et cartonnettes, mais aussi :

Petits alu : Gourdes de compotes et de boissons, tubes de crème, capsules de café, feuilles d'aluminium froissées, opercules, couvercles, capsules, bouchons (ex. coiffe de champagne, collerette), emballages de médicaments...

Plastiques durs : Pots (crème fraîche, yaourt, glace), boîtes de poudre chocolatée, barquettes en polystyrène ou en plastique (fruits, légumes, fromages, œufs, viande, jambon, vienniseries), tubes de dentifrice, pots de crème cosmétique (gel coiffant, crème hydratante...) etc.

Plastiques souples : Sacs et films en plastique (films recouvrant les packs d'eau ou de lait, films étirables, sachets gâteaux, sacs et sachets plastique de magasin, de produits congelés, de salade, de terreau, d'aliments pour animaux, de fromage, paquet de café...), boîtes de lessive, plastique à bulles...

■ Je choisis la formule la plus efficace pour plus et mieux trier

⇒ **Pour les structures de moins de 40 lits touristiques**, nous vous conseillons :

- Gérez vous-même le stockage et l'évacuation des déchets recyclables (emballages, papier, verre, cartons, cagettes) vers les conteneurs appropriés pour bien vérifier la qualité du tri et pouvoir agir si le tri est médiocre
- Laissez aux vacanciers la responsabilité de l'évacuation de leurs déchets non recyclables (poubelle résiduelle)
- Imaginez la solution la plus simple pour vous en terme de collecte et d'évacuation des déchets recyclables

● **Solution 1**

- ▶ *Installer 4 conteneurs roulants de 120 à 240 litres, selon la taille de votre structure et en respectant le code couleur du tri (jaune, vert, bleu, marron)*
- ▶ *On peut se passer du conteneur marron si les déchets organiques sont directement dirigés vers les composteurs*



● **Solution 2**

- ▶ *Installer un conteneur unique appelé «Recyclables»*
- ▶ *Les vacanciers mettront tous les déchets recyclables en mélange : emballages, papier, verre*
- ▶ *Le propriétaire de la structure d'hébergement trie les déchets aux bornes mises en place par la Communauté de Communes*
- ▶ *Compter 5 litres/personne et par jour de capacité disponible dans les conteneurs*
- ▶ *Préférer des bacs de petit volume (120 litres) pour plus de facilité de transport*
- ▶ *Prévoir une capacité suffisante pour n'évacuer les bacs que 1 à 2 fois par semaine*
- ▶ *Disposer d'un véhicule de type break ou fourgonnette pour vous permettre une manipulation aisée des bacs*

⇒ **Pour les structures supérieures à 40 lits :**

- Installer des conteneurs spécifiques (Emballages, Papier, Verre) de tri de 240 litres à 660 litres que la collectivité ou un prestataire privé collectera.
- Pour la collecte des bio-déchets, prévoir un accès direct aux composteurs sans passer par un conteneur. Pour les grosses structures touristiques (plus de 200 lits) ils pourront aussi collecter les bio-déchets pour les envoyer vers leur propre plateforme de compostage ou des plateformes extérieures.



Pè cunnoce nè di più / Pour en savoir plus :

- **Communauté de Communes de l'Oriente** - 20 cours Charles-Jean Sarocchi - 20270 Aleria - 04 95 57 97 63 - www.oriente.fr
- **Communauté de Communes de Fium'Orbu Castelli** - 675 route de Ghisoni - 20240 Ghisonaccia - 04 95 56 10 10 www.ccfiumorbucastelli.corsica